

# Emmanuel Kant

## Philosophe allemand (1724-1804).

«L'histoire de la vie d'Emmanuel Kant est difficile à écrire, car il n'eut ni vie ni histoire ; il vécut d'une vie de célibataire, vie mécaniquement réglée et presque abstraite, dans une petite rue écartée de Königsberg. Je ne crois pas que la grande horloge de la cathédrale ait accompli sa tâche visible avec moins de passion et plus de régularité que son compatriote Emmanuel Kant. Se lever, boire le café, écrire, faire son cours, dîner, aller à la promenade, tout avait son heure fixe, et les voisins savaient exactement qu'il était deux heures et demie quand Emmanuel Kant, vêtu de son habit gris, son jonc d'Espagne à la main, sortait de chez lui, et se dirigeait vers la petite allée de tilleuls, qu'on nomme encore à présent, en souvenir de lui, l'allée du Philosophe. Il la montait et la descendait huit fois le jour, en quelque saison que ce fût ; et quand le temps était couvert ou que les nuages noirs annonçaient la pluie, on voyait son domestique, le vieux Lampe, qui le suivait d'un air vigilant et inquiet, le parapluie sous le bras, véritable image de la Providence.» (Portrait de Kant par Heinrich Heine, *De l'Allemagne*, 1853)

### Biographie

« À Königsberg, aujourd'hui dénommée Kaliningrad, en cette ville où Kant est né, où il a enseigné et où il est mort, et qui fut détruite à 90 % en 1944-1945, on ne trouvera aujourd'hui ni sa maison natale ni celle où il est mort. Mais il y a un musée Kant à l'université, et il reste à l'une des extrémités de la cathédrale de Königsberg, maintenant en ruines, une tombe bien entretenue qu'on peut considérer comme un lieu de souvenir et aussi comme un monument de la réconciliation intellectuelle qui se manifeste actuellement dans le monde et nous fait honorer la mémoire de l'un des plus grands philosophes allemands depuis l'époque des Lumières. Kant peut être en effet considéré comme l'un des grands représentants de la philosophie européenne dans son expression germanique depuis le XVIIIe siècle. (...)

### Données biographiques

Immanuel Kant (7) est né à Königsberg le 22 avril 1724. Ses parents, de condition modeste, n'en ont pas moins élevé leur fils de telle façon que celui-ci leur garda un sentiment de «profonde reconnaissance» et assura qu'il n'aurait pu recevoir meilleure éducation morale. Les compétences culturelles de base, la lecture et l'écriture, il les acquit à la Hospitalschule, dans un faubourg de la ville. Puis il fréquenta le Collegium Fridericianum, où les principales matières enseignées étaient le latin (les classiques), le grec (le Nouveau Testament), ainsi que la religion et la théologie, dont la présence constante dans l'enseignement et la vie scolaire, certes, lui pesa, mais assura les bases de ce qui fut par la suite sa religion personnelle, conciliable avec la raison. A l'âge de seize ans, en 1740, Kant s'inscrivit à l'université de Königsberg où il peut se familiariser avec la philosophie de Leibniz). Au cours des années suivantes, il instruisit et éduqua, en qualité de précepteur, des garçons de moins de douze ans. En 1755, il fut reçu docteur de l'université de Königsberg, et fut autorisé, cette année, à enseigner en tant que

*Privatdozent* ou maître de conférences non rémunéré.

En cette qualité il analysa les oeuvres de Newton, de Hume surtout Rousseau, qui, selon ses propres termes, le mit «sur le droit chemin», et provoqua chez lui une «révolution de la réflexion». Cette situation de maître de conférences, partiellement financée par son salaire de sous-bibliothécaire à la Bibliothèque royale de Königsberg, prit fin en 1770 avec sa nomination à une chaire de professeur titulaire de logique et de métaphysique (sa leçon inaugurale eut pour titre: «Sur la forme et des principes du monde des sensible et du monde intelligible»). La carrière professorale de Kant le mena à la tête des intellectuels de langue allemande. Au cours de son existence vouée au savoir (il fut aussi recteur de l'université en 1786 et 1788), il rédigea les oeuvres philosophiques majeures de son époque (...).

Débatant avec ceux qui faisaient autorité dans l'Europe intellectuelle de son temps, Kant écrivit, outre de nombreux textes mineurs, sa célèbre *Réponse à la question: Qu'est-ce que les Lumières?* (1784). Il fit son dernier cours en 1796, et mourut en 1804. Ses derniers mots furent: «C'est bien». Le déisme qu'il professait en matière de religion l'avait affranchi de l'angoisse de la mort. Qui veut tenter de résumer les préoccupations intellectuelles de Kant en quelques formules lapidaires peut se référer aux questions, universellement connues par la suite, qu'il posa en 1793: Que puis-je savoir? Que dois-je faire? Que m'est-il permis d'espérer? Qu'est-ce que l'homme? Les problèmes qu'elles recèlent, Kant s'en saisit, avec un esprit critique et en recherchant très loin les prémisses, à deux niveaux de réflexion: Tout d'abord il procéda, avec le positivisme propre à l'esprit des Lumières, à l'examen de la raison humaine, la soumettant à une auto-évaluation rationnelle des possibilités qu'elle ouvre à l'homme et de ses limites. C'est dans cette perspective que se situe l'extraordinaire «modestie» critique et la limitation aux expériences possibles à tout homme («phénomènes») qui caractérisent la *Critique de la raison pure* où, poussant jusqu'à l'absurde les soi-disant preuves de l'idéologie, Kant établit l'impossibilité d'une connaissance scientifique des choses en soi (*Noumena*).

Mais aussi, dépassant le stade de ce jugement plutôt réservé à l'égard de la raison humaine, Kant ouvre des perspectives sur l'importance morale qu'ont pour l'homme la liberté, l'immortalité et l'accomplissement religieux. Kant lui-même croyait, dans sa *Critique de la raison pure* de 1781 (II. Théorie transcendantale de la méthode, Chapitre II, Troisième section: De l'opinion, du savoir et de la foi) «inévitablement à l'existence de Dieu et à une vie future» (8). La foi en «Dieu, la liberté et l'immortalité», qui apporte aux hommes le bonheur et fonde la paix sur terre, ne saurait cependant, selon Kant, être («dogmatiquement») fondée en raison et érigée en doctrine ou idéologie. Aussi sa critique met-elle en garde contre l'idée qu'il serait possible de procéder en la matière par démonstration. Cela reviendrait en effet à nier la liberté de l'esprit humain. C'est en ce sens que Kant avait critiqué la raison dans la Préface de la seconde édition (1787) de la *Critique de la raison pure*: «Je devais donc supprimer le savoir, pour trouver une place pour la foi» (9), c'est-à-dire pour ouvrir la voie à des certitudes morales correspondantes, au niveau de l'existence humaine. La raison pure «ouvre des vues sur des articles de foi» (10), ni plus ni moins.

Kant a ainsi revendiqué sans ambiguïté la liberté humaine et, respectant la dignité humaine, renvoyé l'aperception de cette liberté au domaine de la subjectivité, dont il est principalement traité dans la *Critique de la raison pratique* (1788). La conclusion de

cette Critique commence en ces termes: «Deux choses remplissent le coeur d'une admiration et d'une vénération toujours nouvelles et toujours croissantes, à mesure que la réflexion s'y attache et s'y applique: le ciel étoilé au-dessus de moi et la loi morale en moi.» (11) (...)

Sans conteste, c'est l'expression «critique transcendantale» qui qualifie le mieux la méthode d'investigation philosophique de Kant (18). Selon ses propres termes, Kant a sorti la philosophie de son «sommeil dogmatique» en matière de contenus et de méthodes, et élaboré sa propre méthode de réflexion philosophique qui allait faire de lui l'une des grandes figures de la philosophie mondiale. (...)

Kant, fondateur de l'idéalisme allemand, limite la connaissance scientifique à ce qui est de son ressort, sans pour autant ignorer les idées «non empiriques» inhérentes à l'existence humaine. Il cherche au contraire, il cherche à garantir intellectuellement la liberté de la pensée de l'homme, d'une part en montrant l'indémontrabilité des valeurs suprêmes de l'homme par la science empirique, car cette preuve impliquerait la négation de la liberté de l'esprit, et d'autre part, en appelant l'attention «phénoménologico-transcendental» sur la dignité par laquelle se définit la condition humaine et qui mérite un commentaire critique. (...)

### **Les acquis durables de Kant**

Quelles qu'aient pu être l'influence de Kant, au sens étroit ou au sens large, au fil de l'histoire, et les différentes images, parfois contradictoires, données de son oeuvre, nous allons conclure en tentant d'esquisser ce que cette oeuvre signifie pour nous et de monter sur quelques points, sous forme en quelque sorte idéogrammatique, sans faire de mythologie et en toute honnêteté, ce qu'il faut considérer comme sa contribution, sur le plan philosophico-pédagogique, à l'édification spirituelle et normative d'une future société universelle. Quatre thèmes peuvent servir de point de départ pour une réflexion plus approfondie.

#### *L'Europe au siècle des Lumières*

Prenant une part décisive à ce mouvement, Kant a su donner une expression frappante et définitive à ses arguments contre l'intolérance, l'endoctrinement, la lâcheté et la paresse, de sorte qu'ils peuvent nous servir encore aujourd'hui pour édifier une société universelle sur de bonnes assises. Souvenons-nous de sa définition des Lumières: «Les Lumières se définissent comme la sortie de l'homme hors de l'état de minorité où il se maintient par sa propre faute. La minorité est l'incapacité de se servir de son propre entendement sans être dirigé par un autre. Elle est due à notre propre faute quand elle résulte non pas d'un manque d'entendement mais d'un manque de résolution et de courage pour s'en servir sans être dirigé par un autre. *Sapere aude!* Aie le courage de te servir de ton propre entendement! Voilà la devise des Lumières.» (30).

Depuis cette définition, la notion de «Lumières» a évolué au cours des différentes phases de l'histoire de la culture. On a pu parler d'une deuxième, d'une troisième et d'une quatrième époque des Lumières dans l'histoire européenne des idées. Il apparaît aujourd'hui qu'un retour à Kant et, à partir de sa conception des Lumières, une reconstitution de ce concept «évolutif» est une tâche qui s'impose aux intellectuels,

notamment dans la situation résultant du remodelage de l'Europe depuis 1989.

Les tâches majeures de l'éducation telles que Kant les conçoit, c'est-à-dire sous une quadruple forme (discipliner, cultiver, civiliser et moraliser), il convient de les réinterprétées aujourd'hui, après les nombreuses erreurs de la pédagogie allemande, en revenant à leur sens originel. Kant ne voulait pas que l'éducation soit opposée à la croyance religieuse. Et il n'appuyait pas non plus implicitement le principe inhumain d'obéissance qui est une constante de l'histoire prussienne. Bien au contraire, il cherchait à exprimer le fait que toutes les activités éducatives et formatrices devaient être régies en vertu d'un principe excessif d'exigence ou d'indulgence, en respectant et en appliquant, dans toute la mesure du possible, l'axiome de la dignité de l'être humain. Telle devrait être la démarche permettant de redéfinir et de consolider, en termes adaptés à notre époque, cette exigence de «moralisation» que nous a léguée la pensée kantienne.

### *Le concept de l'individu*

Que tout homme, partout dans le monde et en tout temps, constitue une individualité existentielle élémentaire à considérer comme fin en soi, voilà qui est devenu depuis Kant et grâce à lui une idée que l'on ne peut ignorer et dont il est admis qu'elle doit guider la conduite des hommes. L'intérêt que revêt l'idée kantienne de la personne humaine pour la pédagogie s'impose à l'évidence, si l'on considère les analyses qui en ont été faites dans les sciences voisines. En philosophie du droit, par exemple, il est entendu que: «Par sa doctrine de l'autonomie morale de l'homme, Kant a ouvert une voie tout à fait nouvelle. Il substitue au problème de la moralité posé en termes factuels et objectifs, tel qu'il avait préoccupé toute la doctrine du droit naturel avant lui, le problème de la moralité subjective. L'autonomie morale de l'homme devient le principe de la moralité. La personne morale - c'est-à-dire non pas l'homme empirique, élément du monde sensible, mais «l'humanité présente en l'homme» - est fin en soi, et non moyen en vue de fins étrangères. Et pour ce qui est du «comment» de la démarche morale, Kant le définit par son célèbre impératif catégorique: «Agis uniquement d'après la maxime qui fait que tu puisses vouloir en même temps qu'elle devienne une loi universelle» (31).

Maintes objections ont été faites à cette argumentation de Kant, qui a pourtant très largement contribué à la justification philosophique des droits de l'homme. On lui a notamment reproché de tourner en rond lorsqu'il déduit le «quoi», c'est-à-dire le contenu éthique, du «comment», à savoir l'impératif catégorique. Mais ce reproche serait injustifié, car fondé sur l'idée erronée que le «quoi» pourrait être défini sans référence subjective, sans le «comment» «Mais il est vrai que le «quoi» ne peut être entièrement défini par le «comment», comme l'admet cependant le fonctionnalisme moderne (N. Luhmann)» (32). Il importe de rappeler ici les conséquences du concept de personne humaine: «Agis de telle sorte que tu traites l'humanité aussi bien dans ta personne que dans la personne de tout autre, toujours comme une fin, et jamais simplement comme un moyen» (33).

### *Au service de la paix*

Le devoir de paix tel qu'il se présente aujourd'hui, absolu et d'application universelle, s'imposant à tous les hommes de tous les continents et de tous les temps, on peut à bon

droit en situer le fondement historique dans le théorème kantien de l'impératif catégorique, et notamment dans ses incidences sur les activités qui tendent à faire de la dignité humaine une réalité sans réserves, avec pour fin l'établissement de la paix éternelle. Kant lui-même s'en est expliqué clairement dans ses leçons de pédagogie. L'importance de la théorie de l'impératif catégorique comme base de réflexion dans la problématique actuelle de la paix et en vue d'une coexistence pacifique de tous les peuples et de toutes les cultures (sans les connotations négatives des penseurs allemands), d'autres cheminements la font également apparaître: l'impératif catégorique s'impose toujours dès qu'il s'agit de définir une norme éthique fondamentale d'application universelle. C'est ce qu'a bien vu P. Mikat lorsqu'il s'est préoccupé de définir les facteurs stabilisateurs du mariage dans le monde moderne. Reprenant les différents éléments du débat scientifique, il rappelle la valeur qui fonde essentiellement l'éthique moderne de la liberté en responsabilité : la dignité de l'être humain comme sujet moral, comme personne, la dignité intangible de celui qui, en réglant sa propre conduite, a le pouvoir d'édicter les lois devant présider universellement à la coexistence d'êtres humains (34). «En effet, et bien que l'homme agisse comme un être de chair et d'os, il n'est pourtant pas un instrument de l'arbitraire mais, confié -- en liberté et en raison - à sa propre responsabilité, il est à lui-même sa propre fin. «Tout être raisonnable, capable de définir des fins, se distingue donc, en dernier ressort, par son propre caractère de fin en soi et de volonté autonome, et c'est là ce qui constitue le sens de son être moral» (35).

L'impératif catégorique et la reconnaissance de la dignité de la personne, quels que soient l'homme et son champ d'activité, peuvent être considérés comme les deux faces d'une même médaille. L'impératif catégorique rappelle que la dignité de la personne humaine est la notion qui doit guider généralement l'action humaine. C'est la notion de la «dignité fondamentale de toutes les données naturelles qui portent et environnent l'être humain, comme de toutes les productions normatives transmises par voie socio-culturelle». C'est ce qui permet à Kant de formuler, dans la célèbre seconde version de l'impératif catégorique, le principe fondamental de la conduite de l'homme, en tant que personne morale, à l'égard de lui-même et des autres hommes: «Agis de telle sorte que tu traites l'humanité aussi bien dans ta personne que dans la personne de tout autre toujours en même temps comme une fin et jamais simplement comme un moyen» (36).

Cette idée que tout homme constitue une fin en soi, liée pour nous au nom de Kant, revêt lorsqu'elle est située par certains commentateurs dans une perspective d'avenir (voir, par exemple, Reiner ou Bärthlein) une grande importance pour ce qui concerne la solidarité de la communauté humaine (37). Elle répond à des besoins anthropologiques essentiels et ouvre la voie à la coopération de cultures différentes. «Le droit que revendique tout être raisonnable comporte la reconnaissance du même droit pour tout autre être raisonnable, si l'on admet que tous puissent exister simultanément et côte à côte en cette qualité». C'est là le principe de réciprocité qui est posé. «Ce dernier a déjà, sous forme de «règle d'or», profondément marqué, de façon ou d'autre, la conscience morale de tous les peuples», et il se trouve formulé en termes positifs dans le Nouveau Testament: «Ainsi, tout ce que vous désirez que les autres fassent pour vous, faites-le vous-mêmes pour eux» (Mathieu 7, 12).

Le précepte de portée universelle ainsi exprimé dans l'ouvrage fondamental du christianisme, en accord avec les autres grandes religions, peut être formulé à peu près comme ceci dans le langage de la philosophie européenne: «La nature de l'être humain,

que la liberté et la raison constituent en sujet moral, oblige par là même à reconnaître tout homme comme objet moral, comme un individu» (38). Quiconque s'efforcera de mettre en pratique l'impératif catégorique et sa conception de la personne ne manquera pas d'aborder les problèmes interhumains et internationaux sous l'angle des droits légitimes des différentes parties concernées. «Dans le domaine des relations morales entre les personnes, il s'établira entre celles-ci un équilibre, dès lors que tout en poursuivant la réalisation de ses prétentions, l'individu ne fera jamais de la personne d'autrui un simple moyen, mais au contraire la respectera toujours comme porteuse de sens et animée de prétentions propres, différentes des siennes mais également légitimes. Ainsi la règle éthique fondamentale devra-t-elle toujours être appliquée comme critère suprême, et elle pourra, en outre, être utilisée aussi comme principe heuristique dès lors qu'il s'agira, dans le cas concret, de diriger l'action de l'être humain vers un résultat conforme à sa nature spirituelle» (39).

Les considérations qui précèdent ne sont pas de pure théorie, comme on peut le voir dans l'éloge de l'impératif catégorique qu'a prononcé le professeur Kurt Huber devant le Tribunal du peuple, le 19 avril 1943, avant d'être exécuté par les nazis: «Je m'étais fixé pour but de susciter dans les milieux étudiants, non pas au moyen d'une organisation mais par le seul verbe, non quelque acte de violence mais une prise de conscience morale des maux graves qui marquent actuellement notre vie politique. Le retour à des principes moraux clairs, à l'État fondé sur le droit, à la confiance d'homme à homme, cela n'est pas illégal mais c'est, au contraire, rétablir la légalité. Je me suis demandé, dans l'esprit de l'impératif catégorique de Kant, ce qu'il adviendrait si cette maxime subjective de mon action devenait loi universelle. À cette question, il ne peut y avoir qu'une seule réponse: ce serait alors le retour, dans notre vie politique, de l'ordre, de la sécurité, de la confiance en notre État » (40).

## Notes

7. On trouvera une étude biographique complète dans l'ouvrage fondamental de Gross, Felix (dir. publ.): *Immanuel Kant. Sein Leben in Darstellungen von Zeitgenossen*. [Immanuel Kant, sa vie d'après les témoignages de ses contemporains], avec des bibliographies de L. E. Borowski, R. B. Jachmann und A. Ch. Wasianski, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1980. (Réimpression de l'édition de 1912). Voir aussi *Ausgewählte Schriften zur Pädagogik und ihrer Begründung*, p. 175-191.

8. Kant, Immanuel, *Kritik der reinen Vernunft* [Critique de la raison pure], 1781, 2e éd. améliorée, Karl Kehrbach (dir. publ.), Leipzig, Philipp Reclam, 1878, p. 626 (II. *Méthodologie transcendentale*. Deuxième chapitre, troisième section, «Des opinions, des connaissances et des croyances». Après la réunification de l'Allemagne, il semble maintenant approprié de se référer à des éditions unifiées présentant un intérêt historique; c'est pourquoi, les éditions Reclam des oeuvres de Kant seront désormais utilisées.

9. I. Kant, *Kritik der reinen Vernunft* [Critique de la raison pure], *op. cit.*, p. 26

10. I. Kant, *Kritik der praktischen Vernunft* [Critique de la raison pratique], p. 627, 1788.

11. I. Kant, *Kritik der praktischen Vernunft* [Critique de la raison pratique], Leipzig, Philipp Reclam, 1978, p. 193.

(...)

18. Ritter, Joachim *et al.* (dir. publ.): *Historisches Wörterbuch der Philosophie*

[Dictionnaire historique de la philosophie], Stuttgart /Bâle, Schwabe, 1976, vol. 4, p. 1268-1272. (Nouvelle édition entièrement révisée de Rudolf Eisler, *Wörterbuch der philosophischen Begriffe*.)

(...)

30. I. Kant «Was ist Erklärung?», [Qu'est-ce que les Lumières?], *Berlinische Monatschrift*, 1784, p. 29

31. Kaufmann, Arthur, Rechtsphilosophie [La philosophie du droit], dans *Staatslexikon echt, Wirtschaft, Gesellschaft* [Dictionnaire du droit de l'économie et de la société] (publié par Görres-Gesellschaft), 7e éd. entièrement revue, Fribourg-en-Brisgau, Herder, 1988, vol. 4, p. 711.

32 *Ibid.*

33 I. Kant, *Grundlegung der Metaphysik der Sitten* [Fondements de la métaphysique des moeurs], 2e éd. Riga, Hartknoch, 1786 (Stuttgart, Reclam, 1952, p. 81).

34. Mikat, Paul, *Ethische Strukturen der Ehe in unserer Zeit* [Structures éthiques du mariage à notre époque], Schöningh, Paderborn, 1987, p. 35 et suivantes.

35. *Ibid.*, p. 35.

36. I. Kant, *Grundlegung der Metaphysik des Sitten*, *op. cit.*, p. 81.

37. P. Mikat, *op. cit.*, p. 36 et suivantes.

38. *Ibid.*

39 *Ibid.*

40. Dans *Die weisse Rose. Ausstellung über den Widerstand von Studenten gegen Hitler in München 1942-1943*. (La rose blanche. Exposition sur la résistance des étudiants à Hitler, Munich 1942-1943). p. 63. Organisé par la Weissen Rose Stiftung, Genterstrasse 13, 8000 München 40, sans indication d'année.

source: Heinrich Kanz, [Emmanuel Kant \(1724-1804\)](#), *Perspectives: revue trimestrielle d'éducation comparée* (Paris, UNESCO: Bureau international d'éducation), vol. XXIII, n° 3-4, 1993, p. 813-830.

© UNESCO: Bureau international d'éducation, 2000. Ce document peut être reproduit librement, à condition d'en mentionner la source (mention apparaissant sur le document original).